

DEMANDE D'AIDE AUX « SEJOURS SANTE SÉNIORS »

Document à renvoyer via l'adresse mail suivante : cmcas-pdl.ass@asmeg.org

<u>OUVRANT-DROIT</u>				
Nom:		Prénom :		
NIA:		SLVie :		
Adresse :				
N° de téléphone personnel :				
Adresse mail personnelle :		@	<u>a</u>	
<u>SEJOUR CONCERNÉ :</u>				
Lieu d'affectation :				
Dates du séjour : du	au			
Distance parcourue :				
Mode de transport :				
			Data	
			Date:	
		,	Signature :	

Justificatifs à fournir :

- Avis d'imposition N-1
- Avis d'affectation CCAS

Pour rappel cette aide ne concerne que les séjours CCAS sénior, bleu, ainés, Alzheimer, d'une durée minimum d'une semaine.

Tous les dossiers sont soumis pour étude à la Commission Santé Solidarité.

Ces derniers doivent IMPERATIVEMENT parvenir au Service ASS <u>AVANT le 31 Décembre de l'année N</u>.

(Tout dossier transmis après cette date sera refusé).

Aide limitée à un séjour par an. Calculée sur le nombre de kms quel que soit le mode de transport dans la limite de 700kms Aller/retour, à raison de 0.15€/km.

Pour les coefficients sociaux ≤ 21 000€.

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS. Les destinataires des données sont : la CMCAS et le service ASS de la CCAS PDL.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Territoire PDL – Service ASS - 2 rue Vasco de Gama – BP 60034 – 44801 SAINT HERBLAIN CEDEX.

Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.